



# TERRITOIRE DE PROJETS DEÛLE PARTAGÉE

**ATELIER DEÛLE URBAINE SUD**  
**Synthèse Atelier #04 :**  
**La ville se reconnecte à l'eau**



AVRIL 2023

## LA VILLE SE RECONNECTE A L'EAU

COMMENT ?

Si durant deux siècles, la Deûle fut le support du développement industriel et considérée comme un « arrière », la reconquête urbaine et paysagère du bord à voie d'eau s'est quant à elle engagée sur le territoire métropolitain depuis les années 1990 et se poursuit aujourd'hui. Celle-ci se traduit par des opérations d'aménagements paysagers en territoire périurbain et agricole, avec notamment la création du Parc de la Deûle, mais également par des opérations d'aménagement mixtes et d'espaces publics au cœur du tissu urbain, illustrés par des projets urbains tels que les Rives de Haute Deûle, Bords de Deûle ou les aménagements du quai du Wault et du parc de la Citadelle.

Ce retournement vers la Deûle, à la fois rivière et canal, permet de nouveaux usages liés à la vie des métropolitains (habitat, mobilité, loisirs...) et pose aujourd'hui la question de la relation ville-eau et de la cohabitation des usages.



Atelier #4 - Reportage du futur © ADULM



**Visite  
In Situ**

**ATELIER #01**

Janv. 2023



**Ville  
productive**

**ATELIER #02**

Fév. 2023



**Reconquête  
écologique**

**ATELIER #03**

Mars 2023



**Reconnexion  
à l'eau**

**ATELIER #04**

Avril 2023



**Séance  
de synthèse**

**ATELIER #05**

Novembre 2023

LES ATELIERS DEÛLE URBAINE SUD



# EXPLORER LE SECTEUR DE LA DEÛLE URBAINE SUD

## SOUS LE PRISME DE LA COHABITATION DES USAGES

### LOCAL ET MÉTROPOLITAIN

Si la transformation du secteur sud de la Deûle urbaine ne peut que s'inscrire dans la forte dynamique de reconnexion à l'eau, en continuité des développements actuels, il est nécessaire au préalable d'intégrer ses spécificités. Son positionnement géographique, dans le coeur métropolitain, et sa vocation économique, avec sa large façade fluviale, la présence d'activités productives et d'équipements structurants tel que le Port de Lille, lui confère un statut métropolitain.

Il s'agit également d'un secteur habité, avec environ 30 000 habitants, vivant dans les quartiers résidentiels des différentes communes et directement concernés par l'avenir de ce secteur. Une approche spécifique, prenant en compte ces deux dimensions, à la fois métropolitaine et locale, est donc nécessaire et le modèle pour une cohabitation des usages à ces conditions reste à inventer.

### UNE IMBRICATION SITES ACTIFS - QUARTIERS HABITÉS

La proximité des sites d'activités avec l'habitat est une des caractéristiques majeures de ce « morceau de ville », à l'image du quartier du Marais à Lomme. Façonnée au fil du temps et de l'urbanisation, la mixité fonctionnelle sur ce secteur présente aujourd'hui une diversité de formes et degrés d'intensité, du quartier à l'ilot. La recherche de formes urbaines capables de concilier activités productives et fonctions résidentielles doit prendre appui sur cette diversité

de situations. Certains ilots permettent déjà aux activités artisanales et à l'habitat de coexister dans une relation de voisinage, tout en mettant en valeur le patrimoine industriel existant.

Cette proximité entre habitat et activités, notamment activités industrielles, met la question environnementale au premier plan des sujets à traiter. Celle-ci touche à la fois les sujets de la santé, du passif de certains sites, de la gestion des nuisances, des risques technologiques et de leur intégration dans les mutations à venir. À ce titre, le risque technologique associé à la production de chlore de l'entreprise Kuhlmann France, site classé SEVESO, comportant un périmètre de protection, constitue une contrainte importante à prendre en compte pour la programmation future du secteur.

### UN SECTEUR ENCLAVÉ ET FRAGMENTÉ

Si les abords du secteur sont circulés, il est cependant difficile de le traverser. Divers facteurs tels que la présence de grandes infrastructures (voie d'eau, ferrée, autoroute...) ou les processus d'aménagement du territoire (extension urbaine, zonage économique) ont produit une situation d'« entre-deux », caractérisés par des espaces fragmentés et peu qualifiés. A cela s'ajoute la présence de grands tènements économiques, dont de nombreux sites en friche, situés au cœur du secteur et en bord de la voie d'eau, contribuant aux nombreux effets de dégradation et de rupture et éloignant les différents quartiers les uns des autres mais également de la Deûle.

### QUELLE(S) CONDITIONS...



**POUR UNE INTENSIFICATION  
DU RAPPORT VILLE-EAU ?**

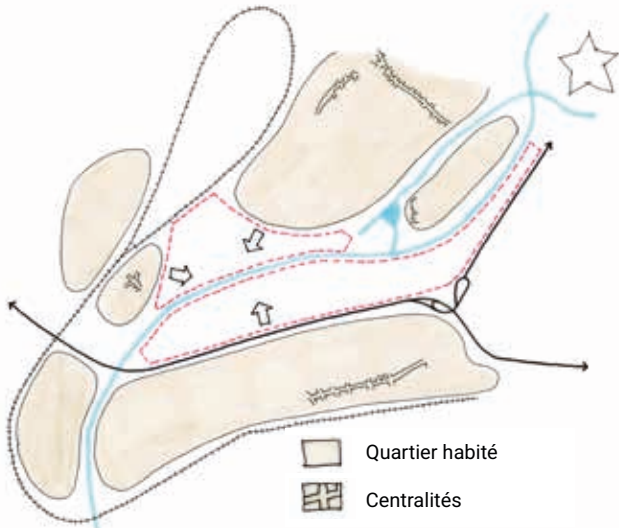
**POUR UNE COHABITATION  
ENTRE ACTIVITÉS  
PRODUCTIVES ET HABITAT ?**

Vue du quartier des Bois Blancs, vers le quartier du Marais © ADULM / Frutier



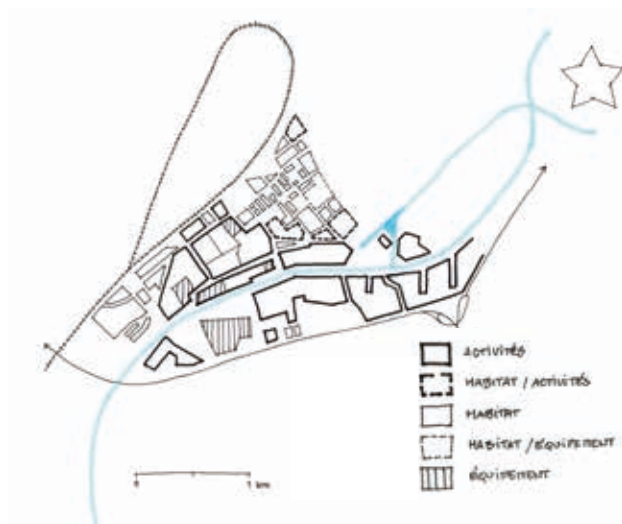


### 3 QUARTIERS RÉSIDENTIELS ÉLOIGNÉS LES UNS DES AUTRES ET DE LA DEÛLE



Au regard du rôle stratégique de ce secteur à l'échelle métropolitaine (économique, écologique, paysager), le réseau d'espaces publics existant ne répond que partiellement aux besoins des différents profils d'usagers, en termes de maillage et de qualité d'aménagement. Pourtant, l'espace public constitue un vecteur essentiel pour mettre en œuvre la co-existence des usages et notamment des flux. L'enjeu aujourd'hui est de tirer parti des potentiels existants, des projets d'infrastructures à venir et des opportunités liées à la mutation de certains sites, afin d'améliorer l'accessibilité mais également la qualité urbaine et paysagère de ce secteur en bord de Deûle.

### DIFFÉRENTES FORMES ET DEGRÉS DE MIXITÉ FONCTIONNELLE

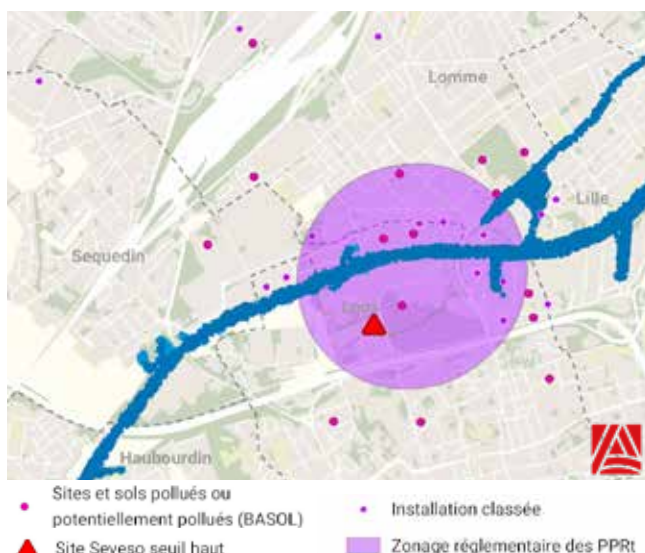


### L'ATELIER #04, EN BREF

Les échanges ont permis de partager les enjeux de développement et de faire émerger les intentions stratégiques suivantes :

- des conditions à créer pour **garantir une ville mixte à toutes les échelles** : de l'îlot, jusqu'au quartier ;
- **la qualité urbaine et paysagère comme réponse et condition préalable à la cohabitation des usages**, à son acceptation comme à son organisation ;
- **la prise en compte des risques technologiques et la réduction de l'impact environnemental** inhérentes à certaines activités industrielles de ce secteur ;
- **un réseau d'espace public hiérarchisé** (viaire, modes doux) permettant la cohabitation des usages et la gestion des conflits ;
- **des usages multiples en bord à voie d'eau et sur la voie d'eau à développer** en articulant rive nature et rive active ;
- **la préservation du patrimoine existant** qu'il soit industriel, religieux, bâti ou paysager, car porteur de l'identité du secteur.

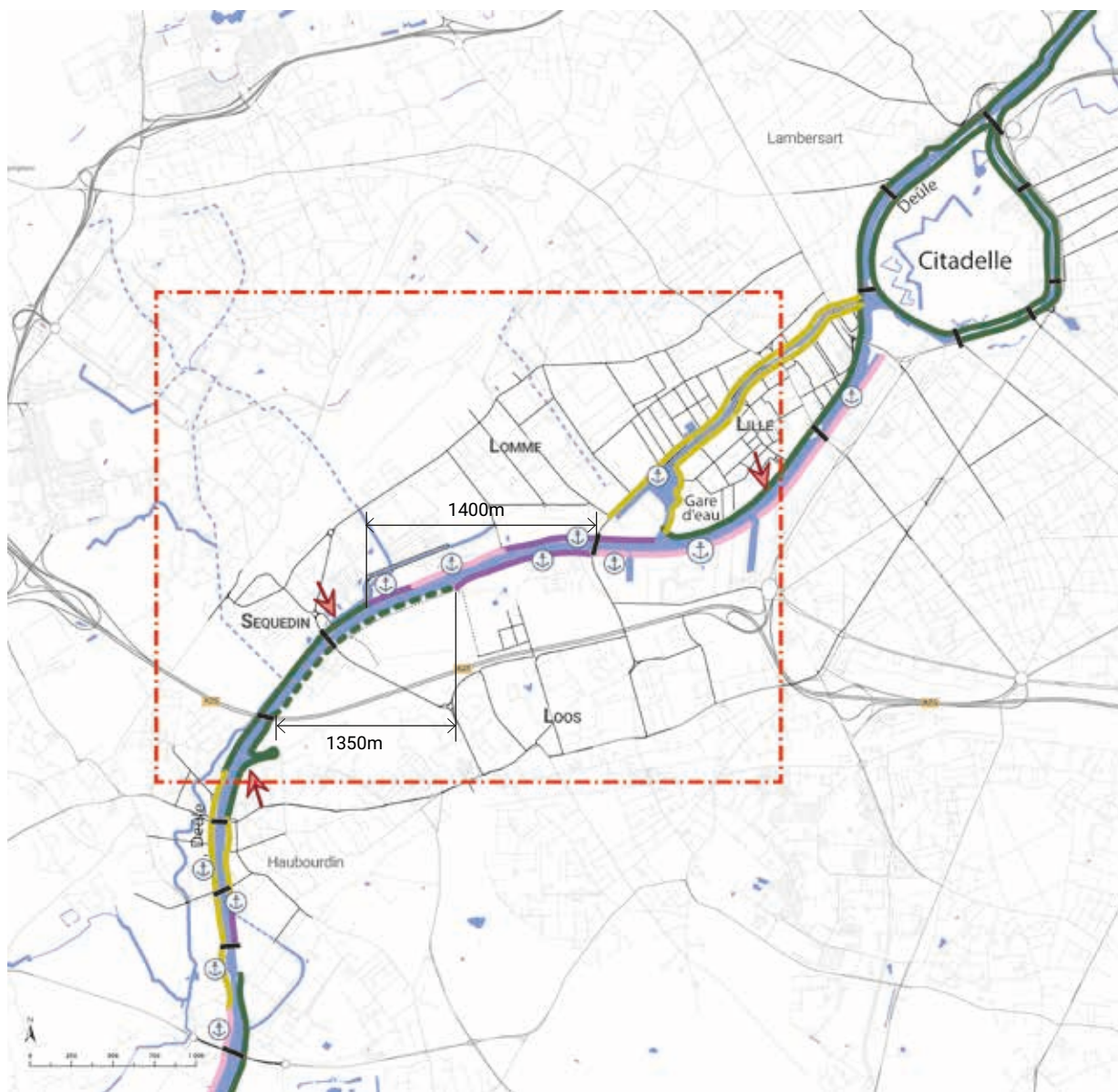
### RISQUES TECHNOLOGIQUES EXISTANTS



# UN SECTEUR CLÉ POUR ORGANISER LE PARTAGE DE LA DEÛLE

## RIVIÈRE OU CANAL : DONNER À VOIR SON PAYSAGE ET SA FAÇADE FLUVIALE

### D'UNE RIVE À L'AUTRE : PAYSAGES, ACCÈS ET (DIS)CONTINUITÉS



#### ACCES A LA DEÛLE

- Quai port
- Berge écologique
- Berge publique
- Berge publique
- - - Berge publique
- Franchissement
- Voie d'eau
- Voirie publique
- - - Voirie privée
- ➔ Accès piéton
- ⊕ Quai

#### LIMITES ADMINISTRATIVES CADRAGE

- - - Aire de réhabilitation
- - - Limites communales

Sources : BD TOPO IGN (2020), OCS - Géo2France (2015), ADULM (2023)

### RIVE NATURE...

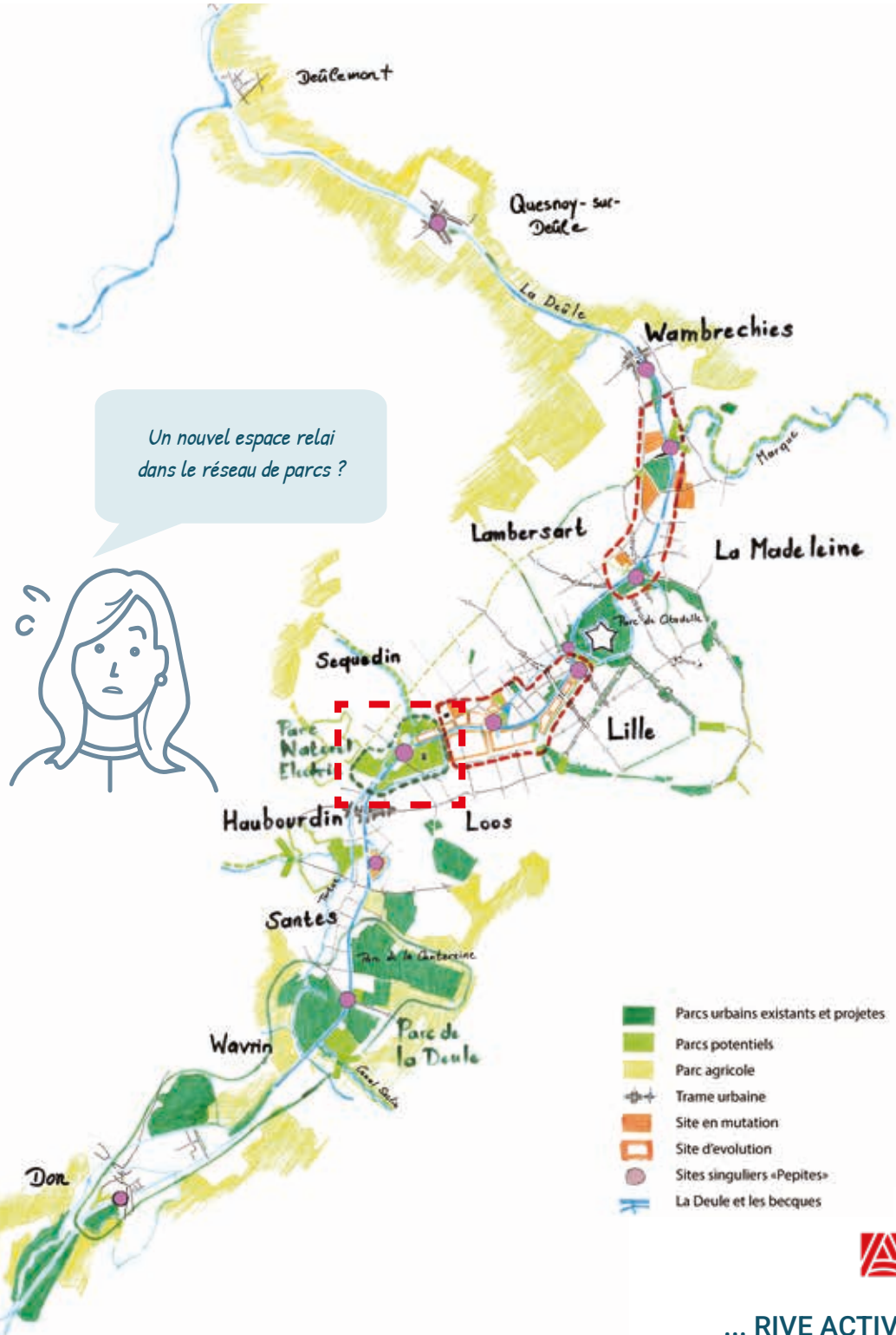




# TRAME VERTE ET BLEUE - UN RÉSEAU DE PARCS LE LONG DE LA DEÛLE

## DEÛLE

- tuaire
- onomique
- blique urbaine
- blique naturelle
- blique naturelle : potentiel
- sement
- u
- blic
- ec accès restreint
- éton
- STRATIVES ET
- éflexion
- ommunales



... RIVE ACTIVE





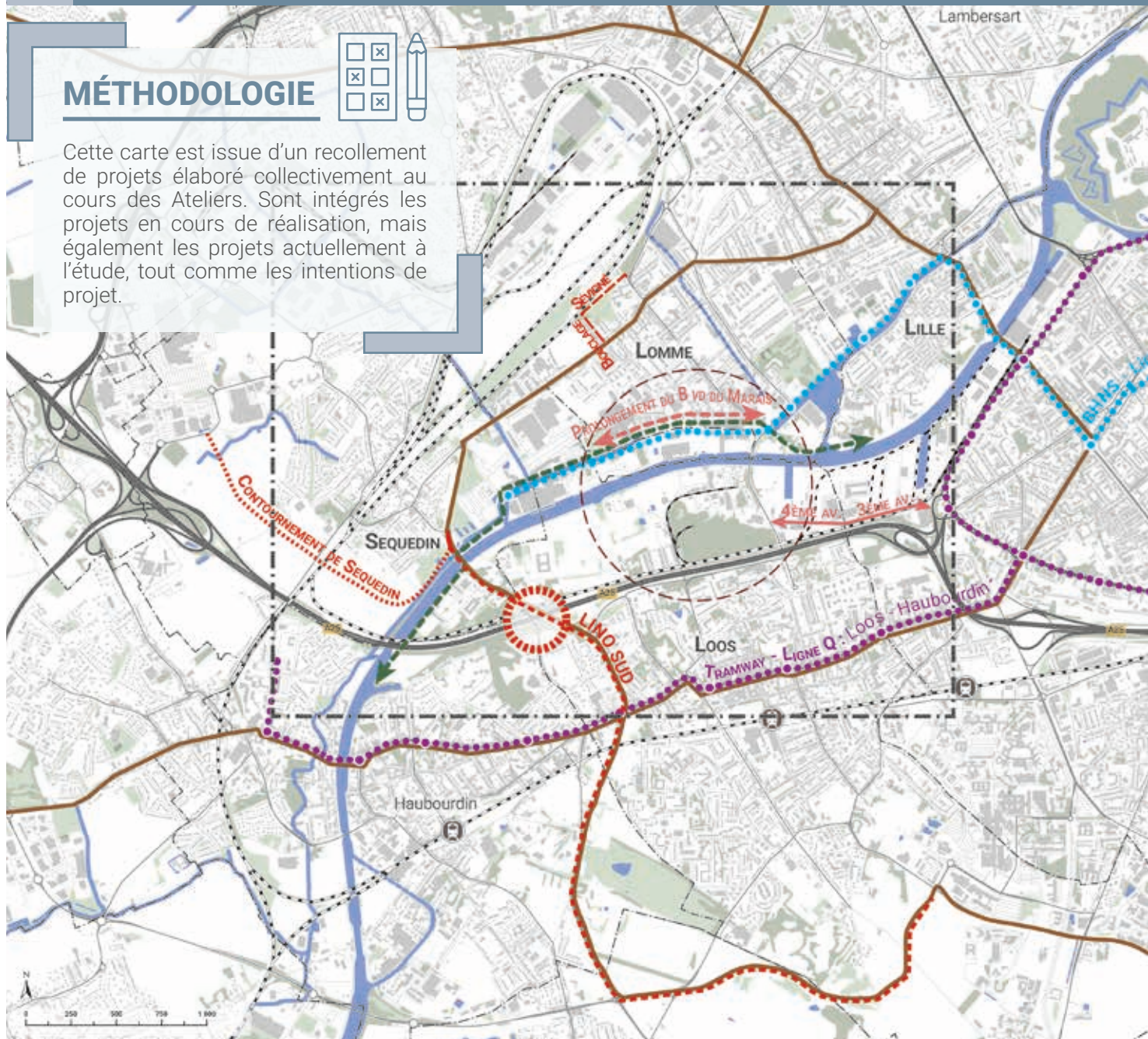
# UN SECTEUR À DÉSENCLAVER

## PROJETS INFRASTRUCTURE ET MOBILITÉ

### MÉTHODOLOGIE



Cette carte est issue d'un recellement de projets élaboré collectivement au cours des Ateliers. Sont intégrés les projets en cours de réalisation, mais également les projets actuellement à l'étude, tout comme les intentions de projet.



### MOBILITÉS DOUCES



Pont de Sequedin / cheminement vers Haubourdin © ADULM

### INTERFACE ACTIVITÉS ET HABITAT



Rue de la Deûle / Mossley Sartel © ADULM





## INTENTIONS ET PROJETS

### INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ



Création d'un nouvel échangeur depuis l'A25



LINO Sud



Bouclage Sévigné



Contournement de Sequedin



Prolongement du Boulevard du Marais



Ouverture au public de la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Avenue du Port de Lille



Voie verte



Réseau cyclable magistral - liaisons vélo + (Plan mobilité 2035)



SDIT - Tramway (Données du 16/12/22)



SDIT - BHNS (Données du 16/12/22)

### CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES LIÉES AU SITE SEVESO



PPRT - Zonage réglementaire (Produits chimiques de Loos)

### LIMITES ADMINISTRATIVES ET CADRAGE



Aire de réflexion



Limites communales



Source : ADULM 2023

## 3 PERSONNAGES FICTIFS

### POUR IMAGINER LE CADRE DE VIE ET LE RAPPORT À L'EAU DANS LE SECTEUR EA HORIZON 2050



#### Paul

45 ans, père de famille, intérimaire à Euralimentaire, habite à Lomme  
« J'habite dans une maison 1930 et j'adore cultiver mon potager ou profiter de la Deûle avec ma famille. »



#### Jennifer

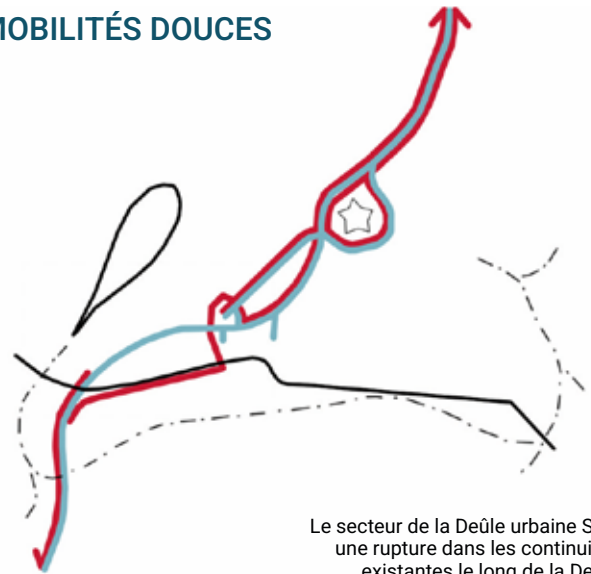
35 ans, chef d'entreprise, habite aux Grands Moulins de Paris à Marquette-lez-Lille  
« J'ai choisi ce secteur en 2040 pour monter mon entreprise afin de profiter de l'écosystème présent. »



#### Louise

70 ans, retraitée, habite à Loos  
« Depuis que le secteur est plus accessible, je pratique régulièrement à pied les quartiers de la rive gauche. »

## MOBILITÉS DOUCES



Le secteur de la Deûle urbaine Sud, une rupture dans les continuités existantes le long de la Deûle

## COEXISTENCE DE DIFFÉRENTS FLUX



Transport de marchandises © ADULM

## RUPTURES AU SEIN DU QUARTIER



Connexion potentielle vers le boulevard du Marais © ADULM



# PROSPECTIVE : QUELLES AMBITIONS À HORIZON 2050 ?

## 3 SCÉNARIOS - 3 ACTIONS PRIORITAIRES



### HABITER LA DEÛLE

1

#### Réduire l'impact environnemental des activités productives

dans ses formes multiples (pollution de l'air, de l'eau, du sol, nuisances acoustiques...)

2

#### Développer la mixité des usages dans les quartiers

en intégrant des nouveaux services et activités : marché flottant, culture autour de la gare d'eau, navette fluviale pour les produits locaux

3

#### Créer des accès à la Deûle et à ses parcs

adaptés aux promenades en famille, avec des lieux de destination en bord à voie d'eau



### UN LIEU DE TRAVAIL, UN LIEU DE VIE

1

#### Créer un cadre attractif pour les entreprises du secteur et leurs employés

avec un réseau viarie adapté aux différents flux, une offre de services diversifiée (restauration, garde d'enfants...), des espaces plantés

2

#### Rendre le secteur facilement accessible via le transport en commun

BHNS à hydrogène, tramway, navette fluviale, navette électrique autonome...

3

#### Développer des activités nautiques et de loisirs

en priorité sur les cours d'eau annexes : bateaux électriques, aviron, paddle, baignade, bateau restaurant...



### FLANER D'UNE RIVE À L'AUTRE

1

#### Relier les quartiers des deux rives entre eux

par un parc, un nouveau franchissement, des traversées agréables, des cheminements sécurisés et végétalisés...

2

#### Valoriser le patrimoine industriel, religieux et paysager

Abbaye de Loos, le Silo, Mossley Sartel, les bras morts de la Deûle, la Tortue...

3

#### Organiser la coexistence des usages multiples sur la Deûle

au regard de l'intensification des flux de transport fluvial, par l'optimisation des temps (plage horaires, règles saisonnières...)

## LISTE DES PARTICIPANTS

### MEL :

Héloïse BISSERIER  
Marie BOSSUT CORNILLE  
Franck CASTHELAIN  
Josepha GUIGO  
Philippe LACOSTE  
Tiphaine MARION LECLERE  
Jean-François NEDELEC  
Isabelle REGNIER  
Céline RIVIERE  
Aurélien VANDENBUNDER

### Mairie de Lille :

Richard LEMEITER  
Olivier SAVY  
Céline VANNEUWENHUYSE

### Ville de Loos :

Elisabeth BODIER  
Constance DAUVILLEZ

### Mairie de Lomme :

Soline CHAUDET  
Guillaume DEMEYRE  
Matthieu HUOT

### Mairie de Sequedin :

Pauline MORTREUX  
Frédéric TARRAGON  
Christian VERHILLE

### VNF :

Julie DEVIGNE  
Gauthier LEYGNONIE  
Cécile ROUSSEAU

### Ports de Lille :

Sarah FEUGIER  
Jean-Marie LARZABAL

### DDTM :

Léa TRUNET

### Contributeurs ADULM :

Annabelle MAZE  
Juliane SCHULZ  
Sylvie NGUYEN  
Lisa QUENIART  
Gaël SMAGGHE  
Emma RAUDIN  
Mathilde LEMENU